

BUREAU FEDERAL

Réunion du 9 Juin 2017 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER,
René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain
SALMON

Invités : Mmes Françoise AMIAUD et Françoise EITO.
M. Michel MARGUERY.

Assistent : Mme Céline REFFET.

MM. Patrick BEESLEY (DTN), Jacques COMMERES, Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT,
Jean-Philippe GAUDICHAU, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS.

Assistent en partie : Mmes Clarisse ACHE, Charlotte DOREAU et Amélie MOINE.
MM. Matthieu LACHENAUD, Antoine LEGENTIL.

Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
1	2017-06-09 BF Charte des officielsV1b MMY
2	2017-06-09 BF 6 Règlement Disciplinaire V8
3	2017-06-09 BF 5-CFC Champions et Phases Finales (Saison 2016-2017) - V2 CDU
4	2017-06-09 BF 5-CFC Ranking Fédéral fin de saison 2016-2017 - V2 CDU
5	2017-06-09 BF 4 CDT proposition attribution compléments aides fédérales v1pco
6	2017-06-09 1-HN BF Point général

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres et invités présents.

Il communique des informations :

- Le nombre des licenciés est à ce jour de 661.165, nouveau chiffre record.
- Il souhaite saluer la qualité des rencontres de Play-Offs Pro A.
- L'Equipe de France Féminine vient de débiter sa campagne de préparation.
- Il a été réélu au CNOSF avec un rôle de vice-président en charge de l'innovation et des nouvelles technologies, ainsi que l'animation de la Commission du sport professionnel.
- Concernant les Jeux Olympiques de 2024, le CIO vient de voter la double attribution de 2024 et 2028, ce qui nous permet un optimisme prudent.
- Les trois sites des rencontres de l'EDF masculine pour la qualification à la Coupe du Monde 2019 seront annoncés fin Juin 2017.

2. Présidence.

- Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT précise qu'il n'y a rien de nouveau concernant le conflit FIBA-ECA donc rien non plus sur la protection des fenêtres FIBA (équipe nationale masculine) dans les calendriers des compétitions ECA.

Il souhaite saluer la prestation des jeunes du Centre Fédéral du BasketBall qui gagne le tournoi relevé à Istanbul, en marge du Final Four de l'Euroleague.

Nous apprenons en séance, par un mail de Patrick BAUMANN adressé aux membres du Bureau Central FIBA, que le 3x3 devient discipline olympique à partir des Jeux de 2020.

a. LNB :

Jean-Pierre SIUTAT communique un point sur la LNB, suite au Comité Directeur de la Ligue et à une réunion de travail avec Alain BERAL, où de nombreux points ont été abordés :

- Coupes d'Europe :
 - o BCL : 3 places Monaco (1^{er} saison régulière), Chalon et Strasbourg (vainqueurs ½ finales PROA) et 1 place au tour préliminaire : Nanterre vainqueur de la coupe de France
 - o Eurocup : ASVEL et Paris (vaincus ½ finales PROA)
 - o Laisse la possibilité d'une place en Euroleague si invitation
 - o Laisse la possibilité d'une place en FIBA Europe Cup
 - o Au plus 7 clubs participeront aux différentes Coupes d'Europe
- Plateaux 1/4 & 1/2 Coupe de France : étude de faisabilité en cours d'un site unique pour accueillir ce nouvel événement jusqu'en 2020, voire 2021. Convention à signer entre tous les opérateurs de ce dossier.
- Convention FFBB-LNB : en cours de rédaction, reste quelques arbitrages politiques. Echéance AG FFBB et AG LNB
- Protocole arbitres : négociations finalisées entre la FFBB (HNO), la LNB et les arbitres HN ; finalisation de la rédaction en cours.
- E-Marque : la LNB souhaite utiliser l'e-Marque. Ils pourront disposer de la V2, dès Janvier 2018. Des adaptations seront nécessaires dont le financement à prendre en charge par la LNB (évaluations en cours).
- Dispositions règlementaires LNB : actuellement étudiées par la DAJI, pour adoption au prochain Comité Directeur.
- Siège LNB : déménagement prévu en Septembre 2017. La FFBB souhaite racheter les 6 places de parking, à 15.000 € chacune.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

- Séminaire formation à organiser (FFBB-LNB) pour une refonte éventuelle de la filière de formation après 15 ans.

b. Charte des officiels.

i. Nouvelles dispositions.

Michel MARGUERY expose le projet et présente la planification de l'élaboration de la nouvelle version (Annexe 1).

ii. Indemnités d'arbitrage

Michel MARGUERY rappelle qu'afin de tendre à garantir une homogénéité de tous les tarifs fédéraux, notamment les indemnités d'arbitrage, il est acté :

- d'avoir la même base de remboursement kilométrique (0,36€),
- de ne pas dépasser les tarifs prévus par la FFBB selon les catégories.

Ces dispositions seront pré-saisies dans FBI. Les Ligues ou Comités qui souhaitent disposer de tarifs inférieurs aux plafonds prévus, en feront la demande à la FFBB qui se chargera de mettre à jour FBI.

Après discussion, il est précisé que les quelques rares cas particuliers (où des suppléments financiers pourraient s'avérer indispensables à la juste indemnisation des officiels) seront soumis à la validation du Bureau Fédéral. Le Bureau Fédéral décide également de bloquer tous les tarifs fédéraux dans FBI.

c. Plan de féminisation.

Jean-Pierre SIUTAT regrette le manque de sensibilisation et de connaissance sur le dossier.

Françoise EITO confirme avoir obtenu très peu de remontées sur le sujet. Un effort doit être fait afin d'obtenir un point zéro de notre situation et de nos actions en faveur du basket au féminin. Des critères seront ensuite retenus puis des objectifs fixés pour 2020 puis 2024.

- d. Groupes de travail « Milieu Urbain » et « Milieu Rural », objectifs et calendriers.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle l'idée de la création de groupes de travail "milieu urbain" et "milieu rural".

Il souhaite mettre en place un animateur pour chaque groupe, qui constituera ensuite son groupe :

- Urbain : Pierre DEPETRIS
- Rural : Gérald NIVELON

Les deux groupes seront constitués avec des ressources de Ligues et Comités et de licenciés volontaires à cette démarche.

3. Secrétariat Général.

- a. Dossiers informatiques – Point de situation.

Clarisse ACHE communique un point général sur le service informatique et le projet sur les 3 années à venir.

4. Délégation Affaires Juridiques et Institutionnelles.

- a. Règlement Disciplinaire.

Stéphanie PIOGER expose le règlement Disciplinaire (Annexe 2).

Validation du Bureau Fédéral, et présentation au Comité Directeur du 1^{er} Juillet 2017 pour adoption.

Calendrier de suppression des commissions départementales de discipline

Stéphanie PIOGER précise que la suppression des commissions départementales de discipline, avec triement des dossiers uniquement par les ligues régionales n'entrera en application, pour toutes les ligues, que lors de la saison 2018-2019

Validation du Bureau Fédéral

- b. Modifications réglementaires : information sur la rédaction du document unique (point étape et calendrier).

Stéphanie PIOGER précise que l'ensemble des Présidents de Commissions ont reçu les fiches projet. La rédaction des textes est en cours. Une présentation sera faite au Comité Directeur du 1er juillet 2017, pour adoption.

- c. Demande du Limoges ABC.

Stéphanie PIOGER expose la nouvelle demande du Président du Limoges ABC, suite au refus du Bureau Fédéral d'accepter la demande de repêchage de l'équipe réserve en NF3.

Les poules du Championnat de France de Nationale Féminine 3 n'étant pas stabilisées à ce jour, il n'est donc pas possible de se prononcer définitivement.

- d. Convention association-association (acter du maintien de notre réglementation).

Stéphanie PIOGER explique l'obligation des associations, à partir d'un certain seuil de budget, de créer une société sportive pour la gestion du secteur haut-niveau. Dans notre discipline, des associations ont fait le choix de confier cette gestion par délégation à une autre association sportive, sur la base de nos règlements.

La loi du 1^{er} mars 2017 remettrait en cause la légalité de l'article 301 de nos Règlements Généraux.

Dans l'attente d'une étude juridique complète, elle propose de n'autoriser la création et le renouvellement de telle convention de délégation à une autre association que pour une saison sportive.

Une étude complémentaire sera à mener au cours de la prochaine saison pour d'éventuelles modifications.

e. Point Mayotte (organisation AG électorale).

Stéphanie PIOGER informe que l'Assemblée Générale Elective de la Ligue de Mayotte a bien eu lieu.

f. Point CCG des clubs de Championnat de France.

Antoine LEGENTIL communique un point général sur les décisions de la CCG, dont la réception des clubs concernés est toujours en cours. Des décisions d'engagement dans différentes divisions ont été mises en délibéré.

g. Point MIG/JIG.

Stéphanie PIOGER informe que 17 présidents de clubs de NF1 étaient présents ce matin afin de discuter de ce sujet.

René KIRSCH expose la présentation, et les décisions à arbitrer.

Une discussion s'engage.

Les points suivants sont adoptés :

- Pas de charte signée par le président du club, pas d'engagement.
- A compter du 30/11 de la saison en cours, tous les clubs de Championnat de France devront être en règle (y compris les clubs ultramarins), notamment sur l'obligation de signature de la charte par les joueurs et joueuses. Les contrôles systématiques seront mis en place.
- Rédaction à faire d'une procédure avant le 1er Juillet 2017.
- Information auprès des ligues sur les contrôles à effectuer.
- Sanctions sportives (rencontre perdue par pénalité).

h. Commissions

Stéphanie PIOGER précise que le dossier des compétences et le tableau des sanctions automatiques sont en cours de finalisation.

i. Formulaires licences – Actions Clubs / Comités

Stéphanie PIOGER demande que le Bureau acte que la date de référence d'établissement du certificat médical permettant de renouveler sa licence dans le cadre de la validité des 3 saisons sportives soit arrêté au **1er Juin 2016**.

Cette date sera bloquante sur FBI : tout certificat médical établi avant le 1^{er} juin 2016 pour la saison 2016/17 ne pourra pas permettre le renouvellement de la licence pour la saison 2017/18. Le licencié devra produire un nouveau certificat médical.

Une discussion s'engage sur la dématérialisation totale de la licence, et le temps nécessaire de régularisation à laisser.

Une étude sera réalisée sur les Comités Départementaux qui obligent les licenciés à présenter un nouveau certificat médical tous les ans, à compter de la saison prochaine.

j. Situations particulières de clubs :

- Fusion BC SOLER / PERPIGNAN : Dossier étudié la veille en CCG, les deux clubs doivent produire des documents complémentaires. Le Bureau Fédéral demande à la CCG de mettre en place un suivi comptable particulier de ce club au cours de la saison 2017/18.
- Toulouges : le juge n'a pas encore communiqué sa décision.
- Fusion des clubs angevins : la Commission Démarche Clubs a étudié la demande de fusion des clubs d'Angers et a émis un avis favorable lors de sa réunion du 7 Juin dernier. Une étude doit être réalisée sur les droits sportifs.
- Landerneau : manque toujours les pièces complémentaires afin de clore le dossier de dissolution d'union.

- JSA Bordeaux : la SASP ne souhaite pas renouveler la convention. Si l'association support souhaite reprendre les droits sportifs, il sera également nécessaire de reprendre l'éventuel passif et les contrats qui resteraient au sein de la SASP. Après étude des pièces du dossier, la Commission de Contrôle de Gestion a émis un avis favorable à la reprise des droits sportifs de NM2 par l'association JSA Bordeaux.

Accord du Bureau Fédéral

- Orchies : appel de la décision de la CCG.
- Châteauroux : liquidation judiciaire à venir (fin Juin-début Juillet).
- Levallois : nombreuses démarches administratives en cours.
- Sorgues/Avignon-Le Pontet : dissolution de l'union. Un conflit est en cours sur la répartition des droits sportifs entre les deux clubs. La DAJI rencontrera les parties avant le prochain Bureau Fédéral.

Concernant le club de Rodez, le Bureau Fédéral constate que par jugement du 12 mai 2017, le Tribunal de Grande Instance de Rodez a prononcé la liquidation judiciaire de l'association sportive Stade Rodez Aveyron Basket (2312011).

La liquidation judiciaire a entraîné la déchéance des droits sportifs et administratifs de l'association, lesquels portaient notamment sur deux équipes masculines seniors évoluant en championnat de Nationale Masculine 3 et 3ème division régionale et une équipe féminine senior évoluant en deuxième division régionale sportivement qualifiée pour la division supérieure (pré-national).

Par courrier du 30 mai 2017, le Club Occitanie Basket Rodez Aveyron (2312037) a demandé le transfert des droits sportifs et administratifs pour l'ensemble :

- des droits administratifs
- l'engagement :
 - o d'une équipe masculine en championnat pré-national ;
 - o d'une équipe masculine en championnat 3ème division régionale ;
 - o d'une équipe féminine en championnat pré-national.

Le Bureau Fédéral, dans l'exercice de ses pouvoirs de vérification des conditions de recevabilité de la demande et d'appréciation de l'opportunité du transfert, constate cependant que les conditions posées par l'article 306 des Règlements Généraux ne sont pas toutes réunies dès lors que l'accord du juge ne figure pas au dossier de la demande.

En conséquence, le Bureau Fédéral décide, à l'unanimité, de rejeter la demande de l'association Club Occitanie Basket Rodez Aveyron en raison de l'absence de l'accord du juge à un tel transfert.

Il est toutefois rappelé qu'en application de l'article 410 des Règlements Généraux, tous les licenciés U17 et moins qui souhaiteraient rejoindre le Club Occitanie Basket Rodez Aveyron, obtiendront une licence JC pour la saison sportive 2017/2018.

5. Délégation Compétitions & Pratiques Sportives.

a. Compétitions :

i. Informations Commission Fédérale des Compétitions (Saison 2017-2018) :

Alain SALMON communique des informations :

- Période d'engagement pour les Jeunes et les Seniors : du 19 juin au 25 juin 2017.
- Repêchage au ranking fédéral possible jusqu'au 15 juillet 2017. Le club concerné reçoit un courrier de la Commission Fédérale des Compétitions avec en copie sa Ligue Régionale et son Comité Départemental.
- Travail sur la composition des poules et des calendriers des Championnats de France : diffusion prévue avant le 31 juillet 2017.
- Validation lors du Bureau Fédéral du 30 juin des formules des Coupes de France et des Trophées Coupe de France (saison 2017-2018).

ii. Champions et Phases Finales (Saison 2016-2017).

Alain SALMON fait le point sur les championnats et les phases finales de la saison 2016/2017 (Annexe 3).

iii. Ranking Fédéral fin de saison 2016-2017.

Alain SALMON expose le ranking fédéral de fin de saison qui sera proposé au Comité Directeur du 1^{er} Juillet 2017 pour adoption.

iv. Places Réservées en Nationale 3.

Alain SALMON propose les places réservées en Nationale 3 :

En NF3 :

- Toulouse Métropole Basket
- CEP Lorient Basketball
- Terres Froides Basket

En NM3 :

- Orléans Loiret Basket Association
- SASP SLUC Nancy
- Jeanne d'Arc de Vichy
- Montauban Basket Club
- Gouvieux Basket Oise.

- Validation du Bureau Fédéral

v. Championnats de France U15 Elite et U18 Elite - Equipes (Saison 2017-2018).

Alain SALMON expose le projet des championnats de France U15 Elite et U18 Elite pour la saison 2017/2018. Cette proposition sera soumise au Comité Directeur du 1^{er} Juillet 2017 pour adoption.

vi. U18F : étude de la proposition du Comité de Mayenne.

Gérald NIVELON expose la demande du Comité de la Mayenne, qui souhaite obtenir une dérogation pour organiser un Championnat U18 Féminin, avec le CD de la Sarthe.

- Le Comité Départemental de la Mayenne souhaite organiser un championnat U18F avec le Comité Départemental de la Sarthe :
 - Départements du Maine (Mayenne et Sarthe) souffrent de structures scolaires Post Bac en particulier en Mayenne (- de 1000 étudiants) permettant de proposer un championnat U20 cohérent en nombre d'équipes dû aux nombreux départs vers les métropoles angevines, rennaises et nantaises. L'objectif est de maintenir les licenciés jusqu'au niveau du BAC.
- Pas de Championnat U20F organisé par la Ligue Régionale
- Départements très impactés par le football.

Le Bureau Fédéral émet un avis favorable à cette demande, sur une période test de 2 saisons avec un suivi fédéral.

vii. Dates de la Coupe de France Robert BUSNEL (Saison 2017-2018).

Alain SALMON communique les dates de la Coupe de France Robert Busnel :

Tours	Dates
Finale	20/21 avril 2018
Plateau ¼ et ½	24/25 mars 2018
1/8	13 février 2018
1/16	23 janvier 2018
1/32	7 novembre 2017
1/64	19 septembre 2017

viii. Gestion des désignations des officiels.

Alain SALMON expose le projet de désignations des officiels, qui sera soumis au Comité Directeur du 1^{er} Juillet 2017 pour adoption.

ix. Répartition des Officiels - Référentiel de bonnes pratiques.

Alain SALMON expose le projet de référentiel des bonnes pratiques pour la répartition des Officiels.

b. Indemnités sur les rencontres des Equipes de France.

Alain SALMON propose les indemnités pour les rencontres des Equipes de France :

- Rencontres EDF SENIORS : 45 € d'indemnité de rencontre
- Rencontres EDF JEUNES : 25 € d'indemnité de rencontre
- Trois rencontres ou plus officiées par jour en EDF SENIORS : Application d'un forfait de 110 €
- Trois rencontres ou plus officiées par jour en EDF JEUNES : Application d'un forfait de 60 €
- Pour les événements se déroulant sur plusieurs jours : Hébergement + restauration dès lors que l'OTM ou le statisticien officie sur plusieurs jours

Accord du Bureau Fédéral

c. Pratiques sportives :

i. 3x3.

Nathalie LESDEMA expose un projet regroupant les différents scénarii possibles de la pratique du 3x3 en club.

Une discussion s'engage.

A l'aide des pistes de réflexions avancées ce jour, la Commission va poursuivre sa réflexion et fera de nouvelles propositions lors d'une prochaine réunion de Bureau Fédéral, ou lors d'un séminaire du Bureau Fédéral.

ii. Basket en entreprise.

Yannick OLIVIER explique qu'en raison du grand nombre de forfaits enregistrés dans ce championnat, un état des lieux a été réalisé. La formule actuelle ne fonctionne pas et une étude budgétaire est nécessaire. Il propose pour la saison 2018/2019 :

- La suppression de la formule nationale actuelle.
- De proposer le basket en version 3x3, plus accessible et plus convivial.
- Le championnat local (départemental et régional) sera géré par les Comités Départementaux et les Ligues Régionales.
- Se rapprocher des Chambres de Commerce et de l'Industrie pour la mise en place de tournois entreprises dans les villes et ou métropoles.
- Organiser une finale nationale – Challenge CCI.

Validation du Bureau Fédéral.

6. Direction Générale / Direction Technique.

a. Point général

Patrick BEESLEY communique un point général sur la Direction Générale et la Direction Technique Nationale :

- Les travaux de l'accueil de la FFBB sont presque terminés et l'accès est ré ouvert depuis ce jour. L'inauguration officielle aura lieu le vendredi 30 Juin 2017.
- L'Equipe de France Féminine termine sa campagne de préparation par un tournoi à Mulhouse avant de partir disputer son Championnat d'Europe en République Tchèque.

- Les Equipes de France 3x3 préparent la Coupe du Monde, après avoir réalisé une préparation en République Tchèque. Il fait part des difficultés rencontrées pour avoir les meilleurs joueurs 3x3 en sélection, avec blocage fait par les clubs.

7. Délégation Jeunesse & Territoires.

a. Point général

Cathy GISCOU communique un point général sur la Délégation Jeunesse & Territoires :

- Les Finales du Championnat de France FFSU se sont déroulées à Rouen, avec la victoire de Toulouse Métropole en élite.
- Finales UNSS / UGSEL organisées dans le cadre de The Bridge.
- Le nommage des structures qui fusionnent est à définir, afin de rester cohérent.
- Souhait qu'une fiche de processus dans le cadre de la fusion de structures soit établie.

b. Pratique non licenciée dans les clubs.

Cathy GISCOU explique qu'une étude a été réalisée et que les clubs et comités concernés seront interrogés. Une présentation complète sera faite lors du Bureau Fédéral du 25 Août 2017.

c. Phase finale NM3/NF3 2017/2018.

Jean-Pierre SIUTAT informe que, suite à la participation confirmée des deux équipes du Pacifique (F et M) et aux remontées des différents territoires ultramarins, le championnat Nationale 3 (F et M) intégrera les équipes ultramarines du plus haut niveau de chacun de ces territoires.

Les conséquences, pour la saison 2017-2018 et ultérieures, sont les suivantes :

- Chaque équipe engagée en N3 (métropole et territoire ultramarin) respectera les règlements particuliers de N3, définis par la FFBB,
- Les équipes de métropoles poursuivront leurs championnats comme par le passé,
- Les équipes ultramarines qualifieront leur représentant par zone (F et M) pour participer aux phases finales de N3, selon un projet qui sera proposé, pour avis préalable, aux ligues ultramarines, puis validé au Comité Directeur du 1^{er} Juillet 2017.

d. Point Outre-Mer.

Cathy GISCOU informe qu'elle revient d'une visite en Guyane, où elle a constaté qu'il était nécessaire de travailler sur un plan global d'équipements. Un travail est également nécessaire sur la structuration des clubs.

e. Affiliation de nouveaux clubs

Pierre DEPETRIS communique les deux nouvelles demandes d'affiliation :

- Dervallieres Basket Club
- B C Saint FOLQUIN

Validation du Bureau Fédéral.

f. Complément d'aides aux structures.

Sébastien DIOT expose les propositions d'attribution de complément d'aides fédérales (Annexe 5).

Validation du Bureau Fédéral.

8. Trésorerie.

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER informe que les services ont travaillé sur le budget prévisionnel et se sont réunis à l'INSEP. Les Commissaires aux Comptes sont en ce moment à la Fédération. Le Budget Prévisionnel

2017/2018 sera présenté au Bureau Fédéral du 30 Juin et au Comité Directeur du 1^{er} Juillet 2017 pour adoption.

Il propose la création d'un système d'un fonds d'aide "Objectif Olympique 2024" lié au 3x3.

Accord du Bureau Fédéral.

- b. Déménagement de la LNB.

Jean-Pierre HUNCKLER explique qu'un bail est en cours d'élaboration, pour la location du 3ème étage.

- c. Fidélisation des licenciés.

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle la mise en place de bracelets de couleur, dans le cadre de la fidélisation des licenciés. Suite à une réunion complémentaire, différentes études sont en cours auprès de fournisseurs.

- d. Dispositions financières (Assemblage).

Jean-Pierre HUNCKLER : suite à la production de nouveaux tarifs, une nouvelle présentation des dispositions financières sera faite au Bureau Fédéral du 30 Juin 2017.

- a. Demande de cautionnement du CD 33 et de la Ligue d'Aquitaine.

Alain CONTENSOUX expose la demande de cautionnement du Comité de Gironde, dans le cadre de l'achat d'immeuble qu'il réalise avec la Ligue Régionale d'Aquitaine.

Accord du Bureau Fédéral.

9. Délégation Marque.

- a. Point général

Raymond BAURIAUD communique un point général sur la Délégation à la Marque :

- Le Tournoi de l'Equipe de France Féminine à Bordeaux vient de se terminer, avec une très belle opération organisée pour fêter le record obtenu par Céline DUMERC, avec 254 Sélections en Equipe Nationale. Excellente collaboration entre le Comité de Gironde, la Ligue d'Aquitaine et le Pôle Marque pour l'organisation de ce tournoi.
- Début du Tournoi de Mulhouse ce soir, avec différentes opérations et animations de la part de notre partenaire, La Caisse d'Epargne, très engagé sur l'organisation du tournoi.
- Organisation de la Coupe du Monde de Basket 3x3 la semaine prochaine à Nantes. Enorme travail du Comité de Loire Atlantique sur toutes les activités organisées en marge de cette manifestation.

10. Secrétariat Général (suite).

- a. Point général

Thierry BALESTRIERE informe que tout support destiné à être présenté lors d'une réunion de Bureau Fédéral ou de Comité Directeur devra être transmis pour validation à Jean-Pierre SIUTAT, au plus tard, le samedi précédent à 12h. A défaut le point sera retiré de l'ordre du jour.

Le Service Informatique a travaillé sur la répartition des licenciés dans le cadre de la désignation des Délégués pour l'Assemblée Générale de la FFBB. Des ajustements sont en cours, notamment en raison de l'arrêt des chiffres, la nomination des championnats pré-régionaux et de la répartition des CTC et des Unions.

- b. Conciliation JS DAMPMART

Thierry BALESTRIERE rappelle le litige sur la participation d'une équipe U20 dans une compétition départementale et informe que le conciliateur a proposé au JS Dampmart de s'en tenir à la décision contestée.

Accord du Bureau Fédéral.

c. Feuille de route pour les assemblées générales de ligues régionales

Thierry BALESTRIERE expose les documents que les représentants auront à leur disposition pour se rendre aux Assemblées Générales des Ligues :

- Un mémo-guide du délégué.
- Un support sur les éléments de langage du Président.
- Un document sur les résolutions à prendre lors des assemblées générales ordinaires ou extraordinaires.
- Un document de la Commission CFPN.

d. Challenge des licenciés : facture d'achats auprès de la FFBB

Cathy GISCOU explique que toutes les dotations faites aux structures ne sont pas utilisées. Une communication doit être réalisée auprès des structures.

Jean-Pierre HUNCKLER informe que le Comité du Nord a fait don de la somme perçue pour le challenge du licencié 2016/2017 au Comité de l'Orne.

11. Délégation Haut Niveau.

a. Point général.

Philippe LEGNAME communique un point général sur la Délégation Haut Niveau (Annexe 6).

b. Engagement des clubs français dans les Coupes européennes

Philippe LEGNAME propose l'engagement des clubs dans les coupes d'Europe :

Euroligue :

- Villeneuve d'Ascq (Champion de France)
- Bourges (Vainqueur de la Coupe de France)
- Lattes Montpellier (1er de la saison régulière) (sous réserve de l'accord définitif du club lors de son AG du 15 juin 2017)

Eurocoupe :

- Charleville-Mézières
- Basket Landes
- Nantes Rezé
- Saint Amand
- A noter que le club de Mondeville a fait part de son souhait de ne pas s'engager en Eurocoupe.

Validation du Bureau Fédéral.

12. Questions diverses.

Jean-Pierre HUNCKLER souhaite adresser des remerciements à Gilles THOMAS pour le suivi et la bonne réalisation des travaux de l'accueil de la Fédération.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 30 Juin 2017 à Paris.